

217C0291  
FR0004529147-FS0070

27 janvier 2017

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**TESSI**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 janvier 2017, complété par un courrier reçu le 27 janvier 2017, la société Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 13 janvier 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société TESSI et détenir, à cette date et à ce jour, pour le compte desdits fonds, 161 114 actions TESSI représentant autant de droits de vote, soit 5,76% du capital et 5,75% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre total de droits de vote de la société TESSI.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 2 797 678 actions représentant 2 802 489 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.